AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5385
FR0011026749-FS1421

11 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DALET SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 décembre 2020, M. Michael Elhadad a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 décembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DALET SA et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte (i) de la cession hors marché de 22 127 actions DALET SA et (ii) de l'apport en nature de 183 968 actions DALET SA au profit Dalet Holding SAS[1].

[1] Cf. notamment communiqués de la société DALET SA des 22 octobre 2020 et 4 décembre 2020.